

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (PRESTATIONS DE SERVICE)

Conditions applicables au 1^{er} janvier 2021

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales (ci-après les CG) s'appliquent à toutes réalisations de prestations exercées par Hélène CREVEL, Efficace-et-sereine 15 rue du moulin 80560 PUCHEVILLERS, SIRET 889 401 758 000 12, représentée par Hélène CREVEL.

Ci-après désigné « Le Prestataire »,

Pour tout client agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou à titre personnel,

Ci-après désigné « Le Client »

Ces CG sont systématiquement adressées au Client au moment de la transmission du devis ou du contrat de prestation. En conséquence, la passation d'une commande implique l'acceptation entière et sans réserve du Client à ces CG.

Le fait que Hélène CREVEL ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CG ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

2. Commandes

2.1 Le Client pourra demander gratuitement au prestataire un devis pour la réalisation des prestations.

2.2 Toute commande fera l'objet d'un contrat signé entre le Prestataire et le Client.

2.3 Les modifications apportées par le Client au contrat ne seront valables qu'à la condition qu'elles acceptées et confirmées par écrit par le Prestataire.

2.5 En cas d'annulation unilatérale d'une commande par le client, l'ensemble du montant de la prestation sera dû. Le Client ne pourra exiger du Prestataire un remboursement total ou partiel des prestations non effectuées.

3. 4. Délai

Les délais fixés pour nos prestations ne sont donnés, sauf stipulation contraire, qu'à titre indicatif. Les rendez-vous sont fixés conjointement entre le prestataire et le client.

4. 5. Prix

5.1 Les prestations de service sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis ou le contrat préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client.

5.2 Les éventuels frais de déplacement ou de séjour qui seraient nécessités pour l'exécution de la mission doivent être remboursés. Ces frais seront engagés après accord écrit du Client et ils devront être remboursés sur présentation des justificatifs.

5. Paiement

5.1 Le paiement des prestations par virement bancaire ou chèque avant le début de de la prestation. Des options de paiements en plusieurs fois peuvent être proposées au Client.

5.2 Toute prestation de conseil ne commencera qu'une fois réglée en totalité ou après le premier versement selon la formule de paiement retenue par le Client par écrit.

5.3 Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, le Client devra s'acquitter du paiement des échéances selon le calendrier établi entre le Prestataire et le Client.

5.4 Toute prestation démarrée (contrat signé) sera due en totalité.

5.5 Tout défaut de paiement à l'échéance entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de dommages intérêts éventuels, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, exigibilité des intérêts d'un montant égal à 4% du montant total de la prestation. Le Client sera en outre de plein droit débiteur, à l'égard de Hélène CREVEL, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

5.5. Le Client peut user de son droit de rétractation dans les 14 jours suivant la signature du contrat, en informant le Prestataire par mail à l'adresse helene@efficace-et-sereine.com. Ce droit de rétractation prend fin dès l'exécution, même partielle, de la prestation.

6. Obligations du Prestataire

8.1 Il est rappelé que le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il doit donc exécuter sa mission conformément aux règles en vigueur dans sa profession et en se conformant à toutes les données acquises dans son domaine de compétence.

8.2 Il s'engage à observer la confidentialité la plus totale en ce qui concerne le contenu de la mission et toutes les informations ainsi que tous les documents que le Client lui aura communiqués.

7. Obligations du Client

9.1 Le Client s'engage à coopérer en toute bonne foi et, notamment à transmettre en temps utile toutes les données et les contenus nécessaires à la réalisation des prestations.

9.2 Le Client qui a signé le contrat doit demeurer le seul interlocuteur de Hélène CREVEL dans le cadre de l'exécution des prestations.

8. Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne pourra être mise en cause qu'en cas de manquement à son obligation de moyens. En outre, le Client ne pourra pas l'invoquer dans les cas suivants :

- s'il a omis de remettre au Prestataire un document ou une information nécessaire pour la mission,
- s'il n'a pas suivi et exécuté les recommandations du Prestataires formulées par écrit ou par enregistrement vidéo,
- en cas de force majeure ou d'autres causes indépendantes de la volonté du Prestataire.

9. 11. Propriété intellectuelle

Les éléments présents sur notre site Internet www.efficace-et-sereine.com ou envoyés par mail sont la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction et toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable, exposent les contrevenants à des poursuites judiciaires.

10. Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont assujetties au droit français.

Tout différend né entre Hélène CREVEL et le Client à l'occasion de l'exécution des prestations devra être soumis exclusivement au Tribunal compétent.